

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux pour noter les présents, les excusés et ceux qui ont reçu une délégation de vote. 16 conseillers sont présents.

L'an deux mil dix-huit, le 31 mai à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 25 mai 2018 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de MASNIERES, sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23 - Nombre de membres présents : 16

Etaient présents : Francis NOBLECOURT - Pascal GUITTON - Christelle COUTANT - Jacky ALEXANDRE - Jean-Michel VISSE - Marguerite CHAMBRIER - Marie-Christine SORRIAUX - Grégory BOULANGER - Mickaël COTTRET - Nicolas LERMOYER - Jean-Claude DESSAUVAGES - Delphine FAUQUEUX - Sandrine BRUYERE - Jennifer JORISSE - Christophe CAPON - Marie-Thérèse HUET.

Absents excusés : Annie ALEXANDRE qui donne procuration à Francis NOBLECOURT - Christelle REMY qui donne procuration à Sandrine BRUYERE - Alain DELATTRE qui donne procuration à Grégory BOULANGER - Brigitte DOIGNEAUX qui donne procuration à Christelle COUTANT - Yvon DEUDON qui donne procuration à Pascal GUITTON.

Absents : Florence MASCLET - Grégory COPIN.

Monsieur Pascal GUITTON a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le procès-verbal de la séance du 04 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°16/2018

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE POUR AVANCEMENT DE GRADE D'AGENT EN PLACE.

Les agents communaux peuvent bénéficier d'un avancement de grade (suite à la réussite à un concours ou à l'ancienneté) ; il y a lieu pour cela que le conseil municipal procède à la création de postes qui seront occupés par le ou les agents concernés.

Le Centre de Gestion du Nord vient de nous faire parvenir une proposition d'avancement à l'ancienneté au grade d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe pour un agent.

En conséquence, je vous propose de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe à compter du 1^{er} juin 2018. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°17/2018

DÉLIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 - 2^e DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)

Considérant qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les services techniques de la commune pour l'entretien des espaces verts ou des bâtiments et la cantine du centre de loisirs pour la période maximale du 01/06/2018 au 30/11/2018 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée ;
Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ; le conseil municipal :

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période maximale du 01/06/2018 au 30/11/2018 en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée.

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés y compris pour la durée des contrats ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°18/2018

**DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 – 1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)**

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à la cantine scolaire ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ; le conseil municipal :

DECIDE

la création à compter du 15/06/18 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17h00.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°19/2018

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE JACQUES PREVERT DE MASNIERES

Je vous propose d'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros au Collège Jacques Prévert de Masnières en raison de la participation de la section sportive danse aux championnats de France de danse chorégraphiée qui auront lieu du 05 au 08 juin 2018 à ISTRES.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°20/2018
AJOUT DE COMPETENCE AUX STATUTS DE LA CAC

La communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et de la Communauté de Communes de la Vacquerie, a été créée par arrêté du Préfet en date du 23 Novembre 2016.

Par délibération en date du 19 mars 2018, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour l'ajout de la compétence : « Participation à l'élaboration du SAGE de la Sensée ».

Compte-tenu de ce qui précède, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'ajout de cette compétence aux statuts de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°21/2018

**DEMANDE DE DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
AU CDG 59**

Je vous informe que la Communauté Urbaine de Dunkerque a sollicité son retrait au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CdG59 est nécessaire.

Je vous propose d'accépter cette demande et de m'autoriser à donner un avis favorable à la demande puis de signer le Coupon-Réponse.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 5 procurations soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Verrerie : Pose des bâches route nationale annonçant le Bicentenaire de la Verrerie et information sur la déconstruction d'un four en 2019.

➤ Plan Local d'Urbanisme : Le projet en est à la phase de définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Des échanges ont lieu avec les différentes instances pour la résomption des friches industrielles ou encore le devenir de la zone sud de Masnières.

➤ Extrait de l'agenda du Maire :

→ 07/04/18 : Repas des aînés à Neuville.

→ 09/04/18 : Conseil d'Administration du collège Jacques Prévert.

→ 10/04/18 : Charte de l'école rurale et politique d'aide du Département.

→ 11/04/18 : Bureau Municipal.

→ 12/04/18 : Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

→ 13/04/18 : Réunion sur l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) en Sous-Préfecture.

→ 19/04/18 : Conseil d'Administration extraordinaire au Collège Jacques Prévert.

→ 01/05/18 : Fête du travail.

- 08/05/18 : Fête patriotique avec l'harmonie de Marcoing.
- 14/05/18 : Révision du Plan Local d'Urbanisme.
 - Réunion Presse Voix du Nord et Observateur du Cambrésis.
 - Bureau élargi Communauté d'agglomération de Cambrai.
- 15/05/18 : Commission des Finances de la Communauté d'agglomération de Cambrai.
- 17/05/18 : Commission Développement Economique de la Communauté d'agglomération de Cambrai.
- 22/05/18 : Bureau municipal.
- 23/05/18 : Commission Habitat du Pays du Cambrésis.
- 24/05/18 : Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Cambrai.
- 25/05/18 : Commission Plan Local d'Urbanisme du Pays du Cambrésis.
- 26/05/18 : Fête des mères.

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu. Il sera affiché à la porte de la mairie et consigné dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Masnières, le 1^{er} juin 2018.

Le Secrétaire de séance

Pascal GUITTON



Le Maire

Francis NOBLECOURT

